



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 083-218300036-20260422-DCM2026_025-DE



Délibération N°2026-025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril, à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BELADEN, Maire.

Présents : Mmes MM. Jean-François BERTHELEY, Catherine de BONNEFOY, Julien ICARD, Julie LUCCIONI, Monique DE SANTIS épouse BALDACCI, Bernard BOUSQUET, Sandrine CERVETTI épouse RIMBAUD, Florence JEAN DIT GAUTIER, Frédéric MAULINO et Eddy LEBEAU.

Excusés : Jean-François DEWAILLY représenté par Thierry BELADEN
Sébastien PLEVEN représenté par Julie LUCCIONI
Alexandre SYLVESTRE A LA MARIAZ représenté par Sandrine RIMBAUD
Julie FERRAND représentée par Catherine de BONNEFOY

Absent :

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Julie LUCCIONI.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 15
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,
- après avoir examiné le Compte financier Unique (CFU) 2025 de la Commune,
- constatant que ledit CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement de **282 817.74 €**,
- statuant sur l'affectation de ce résultat de fonctionnement,
à l'unanimité DECIDE de l'affecter comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – Ex. 2025	
Résultat de fonctionnement :	
- résultat de l'exercice	61 485,89 €
- résultats de clôture de l'exercice précédent	274 274,49 €
- affectation de l'exercice précédent	52 942,64 €
RESULTAT A AFFECTER	282 817,74 €
Résultat d'investissement :	
- résultat de l'exercice	- 253 560,84 €
- résultat de clôture de l'exercice précédent	245 176,84 €
- résultat de clôture	- 8 384,00 €
Restes à Réaliser d'investissement :	
D – besoin de financement	944 115,13 €
R – excédent de financement	776 374,56 €
Besoin de financement	167 740,57 €
Affectation du résultat :	
- Affectation en réserves en investissement (R-1068)	176 124,57 €
- Report en fonctionnement (R-002)	106 693,17 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Thierry BELADEN.

Délibération du Conseil municipal d'Ampus N°2026-025